



Association des Trois Dumas
et
pour la sauvegarde du vieux Villers

Minutes de l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 14 février 2015 à 16h au Kiosque -12 rue du Général Mangin à Villers-Cotterêts

Après émargement des feuilles de présence et un mot d'accueil du Président de l'association, la séance est ouverte avec 49 adhérents présents ou représentés.

Le président présente son rapport moral :

Sorties : Les sorties réalisées en 2014 ont été appréciées des participants :

- En avril, la visite du château de Champs-sur-Marne, récemment restauré, et où furent tournée la série 'Joseph Balsamo' par André Hunebelle avec Jean Marais, et 'Le comte de Monte-Cristo' de Jose Dayan
- et fin mai ou en juin, la visite des superbes jardins de Valgenceuse (Senlis) lieu fréquenté par Dumas père et fils, où nous fumes reçus avec grande gentillesse par les propriétaires, M. et Mme Amiaud. L'après-midi se poursuivit par un agréable goûter dans les salons du mythique château de Raray où fut tourné 'La Belle et la Bête' avec Jean Marais également.
- Le traditionnel hommage aux Dumas au cimetière de Villers le 24 juillet, suivi du repas à Longpont a rassemblé de nombreux amis et adhérents dans une atmosphère de grande convivialité.

En 2015 il est envisagé de se rendre au musée de la Renaissance à Ecoen, château des Montmorency (dont Dumas descendait) puis des Condé, affecté aux demoiselles de la Légion d'Honneur en 1806. Une autre sortie conduirait nos adhérents à la basilique royale de Saint-Denis puis à l'ancienne abbaye royale qui la jouxte, devenue à son tour en 1809 maison des Demoiselles de la Légion d'Honneur.

Le président et l'assemblée rendent hommage au travail toujours délicat et prenant d'organisation de ces sorties de la part de Mmes Michèle Thiébaut et Barbara Neavy, membres du bureau.

Sauvegarde : Dans le cadre des actions de sauvegarde du vieux Villers, le Président a suivi l'évolution du sort de la Maison Neuve, préservée de la pelle des démolisseurs par l'action du collectif auquel l'Association participe. L'affectation future des lieux reste un sujet de préoccupation, les chasseurs encore présents récemment ayant décidé de quitter les lieux faute d'accès pratique. Le président et Michèle Thiébaut ont rencontré le responsable de l'ONF pour proposer d'effectuer un nettoyage bénévole des abords. Même si la proposition a été appréciée, ceci n'a pas été accepté tant que la situation juridique n'est pas clarifiée.

En ce qui concerne le sort du château François I, depuis le départ des hôtes de l'hospice, les pouvoirs publics et autres parties prenantes : mairie, France Domaines, ONF se sont concertées en présence du sous-préfet. Des mesures de première protection ont été mises en place pour éviter les dégradations. Le président n'a pas eu connaissance d'appel à projets à ce stade. Il continuera de suivre la question, en coordination avec la Société Historique.

Coopération-rayonnement dumasien et cotterézien: Des réflexions conjointes sont menées pour développer l' aide déjà engagée au musée Dumas. Le président et M. Edouard Mathieu du bureau suivront plus particulièrement ce sujet.

Le nouveau site internet www.troisdumas.fr est présenté par une projection. Il incorpore notamment dans ses archives la totalité des Lettres dumasienne, et le compte rendu des sorties des années récentes, avec une belle galerie photographique et une présentation dynamique. Il conviendra d'administrer et faire vivre ce site, tâches plus particulièrement suivies par le Président et Michel Dequecker du bureau.

Les actions et projets décrits dans le rapport moral sont débattus.

Le Rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Les comptes de l'exercice 2014 sont présentés et commentés par M. Michel Bernard, expert-comptable et adhérent de l'Association. L'adoption des comptes est votée à l'unanimité des voix.

Des adhérents expriment la proposition de procéder à une hausse des cotisations. Toutefois, sur proposition du Président, le montant des cotisations est maintenu au tarif actuel :

Une personne 17€ - un couple 24€

La séance est clôturée et se poursuit par une collation partagée dans la plus grande amitié.